



Corrigé du DS sur le Roman

Dans son essai *Pour un nouveau roman* (1963), le romancier Alain Robbe-Grillet affirme qu'un roman

« c'est avant tout une histoire » mais il précise que « Le vrai roman, c'est celui dont la signification dépasse l'anecdote, la transcende vers une vérité humaine profonde, une morale ou une métaphysique ».

Vous commenterez et discuterez ces propos en vous appuyant sur des exemples littéraires précis.

★ Analyse du sujet (sur le brouillon) :

Pour un nouveau roman est un recueil d'articles écrits dès 1956 pour renouveler le roman : pour l'auteur, le « nouveau roman » doit s'affranchir des règles du roman balzacien. La citation du devoir est extraite d'un article intitulé « Sur quelques notions périmées », publié en 1957 : il y reprend la définition traditionnelle du roman (celle qui fait l'objet de notre devoir) pour en démontrer sa caducité. Les romans d'Alain Robbe-Grillet (*La Jalousie*, 1957, *Les Gommages* 1953...) concrétisent sa réflexion en proposant des personnages énigmatiques, un fil narratif complexe, à la structure parfois en abyme, etc. Bien sûr, le contexte de la citation n'est pas supposé connu au moment du devoir : elle doit être considérée telle quelle.

- **Thème** : le roman. Alain Robbe-Grillet propose une définition du roman qui permet de les hiérarchiser. Le roman étant un genre très libre, c'est une gageure de vouloir le définir. On peut penser à la réflexion de Guy de Maupassant dans *Pierre et Jean* (1888) : le critique qui, après *Manon Lescaut*, *Paul et Virginie*, *Don Quichotte*, *les Liaisons dangereuses*, *Werther*, *les Affinités électives*, *Clarisse Harlowe*, *Émile*, *Candide*, *Cinq-Mars*, *René*, *les Trois Mousquetaires*, *Mauprat*, *le Père Goriot*, *la Cousine Bette*, *Colomba*, *le Rouge et le Noir*, *Mademoiselle de Maupin*, *Notre-Dame de Paris*, *Salammbô*, *Madame Bovary*, *Adolphe*, *M. de Camors*, *l'Assommoir*, *Sapho*, etc., ose encore écrire : « Ceci est un roman et cela n'en est pas un », me paraît doué d'une perspicacité qui ressemble fort à de l'incompétence. »
- **Citation** : Cette citation se compose de deux extraits mettant en exergue les deux définitions du roman :
 - « C'est avant tout une histoire » : Alain Robbe-Grillet met l'accent sur une caractéristique formelle du genre : c'est un genre narratif. Le dictionnaire Robert met en avant le « récit », la « narration d'aventures » comme les caractéristiques de discrimination principales. Le groupe prépositionnel « avant tout » priorise cet élément. Cependant, Alain Robbe-Grillet utilise le terme d'histoire, qui donne une connotation plus « divertissante ».

- « Le vrai roman » : la deuxième définition s'oppose à la première (le roman comme histoire), par une nature, plus élevée, plus « pure ». Le vrai roman signifie le « véritable » roman, celui qui respecte le mieux l'essence de ce genre. Il ne faut pas de comprendre comme le roman qui décrit la vie, ce qui réduirait et dévoierait la définition donnée ici par Alain Robbe-Grillet. L'auteur oppose donc un roman moins noble et un roman véritable, comme on hiérarchise la littérature. Il semblerait que l'on retrouve des accents de *L'Art poétique* de Boileau chez Robbe-Grillet !
- « La signification dépasse l'anecdote » : l'anecdote est le récit d'un détail historique, d'un petit fait curieux, ou un détail ou aspect secondaire, sans généralisation et sans portée. L'anecdote est donc une histoire contingente, un récit sans prétention, que l'on peut trouver dans les romans sans valeur, qu'on lit juste pour le plaisir de l'action. Ce que l'on attend d'un roman, c'est au contraire quelque chose d'élevé, une signification générale voire universelle.
- « La transcende » : le verbe « transcender » souligne le rôle noble du roman et son caractère surplombant. Le vrai roman s'élève au-dessus du contingent pour atteindre le général, l'universel. Le verbe a trois GN compléments d'objets directs qui rendent compte de tout ce à quoi le roman nous donne accès dans une énumération avec un « ou » conjonctif (plutôt que disjonctif).
- « Vers une vérité humaine profonde » : une « vérité humaine » c'est-à-dire une connaissance fiable et conforme à la nature de l'homme. En effet, le roman par ses soliloques, ses dialogues, par le truchement du narrateur, sonde le cœur et les reins tout en donnant une vision de l'homme et des rapports sociaux, sentimentaux etc. Cette vision est particulière, on parle bien d'« une » vérité.
- « Une morale » : ce terme désigne la science du bien et du mal ; ou un ensemble de règles de conduite considérées comme bonnes. Remarquons qu'Alain Robbe-Grillet évoque « une morale » avec un article indéfini et non « la morale » avec un article défini. Cela suppose que la morale proposée par le roman est spécifique à chaque œuvre.
- « Une métaphysique » : ce terme philosophique désigne la recherche rationnelle ayant pour objet la connaissance de l'être (esprit, nature, Dieu, matière...), des causes de l'univers et des principes premiers de la connaissance. Le roman offre au lecteur une vision et donne parfois une explication du monde.

★ L'amorce pour l'introduction

Vous pouvez faire référence à la préface de *Pierre et Jean* de Maupassant ou vous inspirer du dictionnaire Robert pour ensuite insister sur la narration d'aventures qui est au cœur de la définition d'Alain Robbe-Grillet. Notez à aussi que l'étude de mœurs et de caractères, l'analyse de sentiments ou de passions peut correspondre à la « vérité humaine » : « Œuvre littéraire, récit en prose généralement assez long, dont l'intérêt est dans la narration d'aventures, l'étude des mœurs ou des caractères, l'analyse de sentiments ou de passions, la représentation, objective ou subjective, du réel. La « morale » et la « métaphysique » vont plus loin que la définition du dictionnaire : Robbe-Grillet voit dans le roman un jugement de valeur sur les comportements et une explication du monde (ou du moins une réflexion).

Attention, ne retenez pas une citation « au hasard » : il est essentiel de faire un lien logique entre l'amorce et le sujet.

★ Les enjeux et la problématique

Alain Robbe-Grillet établit donc une hiérarchie entre le roman qui se contente d'un récit d'événements et un roman qui propose une vision de l'homme (de sa nature, de ses comportements en lien avec le bien et le mal) et du monde (de son fonctionnement, des forces qui le meuvent). Cette distinction correspond à deux fonctions du roman (et de la littérature) : un roman qui divertit par son récit et un roman qui pousse au questionnement. Cependant, sont-ce les fonctions qui permettent de définir le genre ? Il existe une poésie lyrique, une poésie engagée mais personne ne remet en question la légitimité de chaque poème : c'est l'emploi spécifique du langage qui permet de distinguer le genre. Pourquoi la fonction définirait-elle le roman ? De plus, qui est à même de déterminer la fonction du roman, et donc de l'évaluer : l'auteur (dans sa visée) ou le lecteur (qui en saisit la portée) ? On peut donc se demander :

Dans quelle mesure peut-on légitimement assigner au roman, genre narratif né du divertissement, une fonction morale et philosophique visant la connaissance de l'homme et du monde ?

★ Le plan dialectique

1. **Le roman est un outil narratif et fictif de la réflexion sur l'homme et du monde.**
2. **Le roman est un genre sans visée philosophique, né du divertissement**
3. **Qui peut légitimement définir et évaluer la portée du roman ?**

Visée : direction de l'esprit, vers un but, un objectif qu'il se propose (point de vue de l'auteur)

Portée : Capacité à convaincre, à toucher (point de vue du lecteur)

1. Le roman est un outil narratif et de la réflexion sur l'homme et du monde.

Le roman, en tant que récit d'événements, d'aventures, en un mot, en tant qu'histoire, permet à l'auteur de délivrer sa vision de l'homme (« une vérité humaine profonde », « une morale ») ainsi qu'une vision du monde (« une métaphysique »).

1.1. *Le roman délivre une « vérité humaine profonde » quand il s'interroge sur les caractères et les sentiments, qui sont les ressorts de l'action.*

Les personnages de roman sont des êtres de papier, issus de l'imagination du romancier, mais ils sont souvent à l'image des hommes : les romans proposent de vraies analyses dès le XVIIe siècle.

- Référence théorique : Dans la « Lettre à Madame Hanska » du 26 octobre 1834, Honoré de Balzac évoque les « types » pour la première fois : chaque personnage sera le représentant d'un groupe social. De plus, dans ses « études de mœurs », Balzac se propose de montrer comment les sentiments sont les ressorts de l'action : « je vous aurai peint les *Études de mœurs* les sentiments et leur jeu, la vie et son allure ».

- Référence littéraire : les romans de Balzac font la part belle aux sentiments de son époque : Eugène de Rastignac est sentimental et ambitieux, c'est pourquoi il est à la fois proche du père Goriot et de Delphine de Nucingen qui peut lui permettre d'accéder à une partie de la bonne société parisienne. Il est à l'image des jeunes gens ambitieux de son époque.

1.2. Le roman délivre une forme de morale en analysant les comportements humains

Les romans, en décrivant le comportement des hommes, jugent aussi les actions et cherchent à faire réfléchir le lecteur sur les actions.

- Référence théorique : André Gide, dans son *Journal* donne à la littérature (et plus particulièrement au roman) la fonction de « moraliser la nature ». Elle donne un sens et une valeur morale aux expériences humaines.
- Références littéraires : André Gide s'interroge sur l'acte gratuit dans *Les Caves du Vatican* (1914) : Lafcadio précipite Amédée du train sans raison et sans intention, juste parce qu'il est en quête d'aventure. Cet acte, cependant, a des conséquences et des motivations cachées. En ce sens, André Gide cherche à « éveiller une inquiétude » sur la morale.

De même, ses récits *L'Immoraliste* (1902) qui raconte l'éveil de la sensualité et l'affranchissement de toute morale de son narrateur : la morale est individualiste et héritée de la philosophie de Nietzsche. Dans *La Porte étroite* (1909), il présente une morale plus austère fondée sur le devoir. André Gide présente ainsi des morales parfois opposées dans ses livres.

1.3. Le roman propose une métaphysique quand il cherche à donner une vision du monde

Les romans témoignent d'une vision du monde : celle de leur auteur, qui se propose d'expliquer le fonctionnement du monde

- Référence théorique : Honoré de Balzac, dans la « Lettre à Madame Hanska » du 26 octobre 1834, présente les différentes parties de la *Comédie humaine* : « Dans les *Études philosophiques*, je dirai pourquoi les sentiments, pourquoi la vie ».
- Références littéraires : *La Peau de chagrin* de Balzac (1831) interroge le personnage et le lecteur sur le déterminisme et le libre-arbitre : chaque désir assouvi par Raphaël est un signe de son libre-arbitre, mais il est aussi un signe de son destin (la peau rétrécit).

Chez André Gide, dans *Les Faux-Monnayeurs* (1925), le diable est sollicité par le narrateur extradiégétique pour justifier les actions des personnages.

- ⇒ **Les romans offrent donc souvent aux lecteurs une vision de l'homme et du monde, ou, comme le dit Alain Robbe-Grillet : « une vérité humaine profonde, une morale ou une métaphysique » à travers l'histoire et les actions des personnages. Cependant, est-ce vraiment ce que l'on attend d'un roman, quand on en ouvre un ? La littérature n'est pas qu'une « morale en action » ou une « philosophie incarnée » : le roman est d'abord né du divertissement et se caractérise par son histoire. Si on accorde trop d'importance à la portée philosophique du roman, on considère que**

c'est la fonction réflexive qui fait la qualité du roman, alors que la forme est primordiale : le roman est d'abord un récit d'aventures fictives, divertissant.

2. Le roman est un genre narratif sans visée philosophique, né du divertissement

Le roman est un genre narratif bâtard, qui a mis du temps à acquérir ses lettres de noblesses. Né d'une forme avilie des grands genres, il garde un goût de liberté et le divertissement en mettant l'accent sur « l'histoire ».

2.1. Une origine bâtarde qui privilégie la parodie

Le roman est né dans l'Antiquité romaine des grands mythes, des récits historiques, des grands genres, comme dégradés dans cette nouvelle forme légère. Le ton est burlesque, les personnages ordinaires, les aventures rocamboliques et souvent comiques.

- Références théoriques : Lucien Goldmann, dans *Pour une sociologie du roman* (1964) fait du héros de roman un être ordinaire en prise avec son destin individuel, alors que les grands héros des mythes étaient des demi-dieux en prise avec les lois de la cité.
- Références littéraires : Le *Satyricon* de Pétrone (1er siècle après Jésus-Christ) comporte des parodies des grands genres : parodie de banquet philosophique, parodie d'aventures dans les bas-fonds de la société, parodie de fable morale avec l'extrait de « La matrone d'Éphèse »... Ce roman s'adresse à des érudits qui se plaisent à retrouver la version parodique des textes sérieux.

2.2. Un genre qui divertit par les actions et l'intrigue

L'action est reine, dans le roman : c'est par l'identification aux héros que le lecteur s'amuse à vivre des aventures par procuration, qui le délassent. Histoires haletantes, passions brûlantes : c'est par son récit que le roman suscite des émotions et du plaisir.

- Référence théorique : René de Chateaubriand note en 1805 le goût pour « les lectures frivoles » qui délassent des « déclamations de la philosophie ».
- Références littéraires : Madame de Sévigné, dans ses *Lettres* de 1671, avoue à sa fille avec un peu de honte son goût pour le roman *Cléopâtre* de La Calprenède (1654).
Nathalie Sarraute, dans *Enfance* (1983), raconte les sarcasmes de son père quand, à onze ans, elle découvre la lecture de *Rocamboles* de Ponson du Terrail (1857) : elle semble vivre les aventures au côté du héros qui est un bandit romantique ; elle est fascinée par tous les rebondissements.

2.3. Un genre qui ne recherche pas une morale à tout prix

Le roman n'a pas vocation à être moral : il a vocation à être beau.

- Références théoriques : Charles Baudelaire, après l'acquittement dont a bénéficié Gustave Flaubert dans le procès de *Madame Bovary* (1857), salue la victoire de la beauté et de l'esprit sur la morale et la société matérialiste.
- Exemple littéraire : *Madame Bovary* de Flaubert présente en effet l'histoire d'une femme nourrie de lectures romantiques qui va de déception en déception à sa sortie du couvent. La réalité de la province normande la déçoit ; elle prend un amant, se ruine en achats de nouveautés et finit par se suicider.

Cette histoire qui choque les mœurs de l'époque est racontée par un narrateur impersonnel qui refuse de juger ses personnages, selon le vœu de Flaubert.

⇒ **Le roman plaît donc avant tout par son histoire divertissante et on n'a pas à hiérarchiser les œuvres par leur fonction : la forme suffit. Le roman est un récit d'aventures fictives.**

Ce genre bâtard a dû se légitimer pour accéder à la littérature : le modèle balzacien qui correspond à ce que le sujet appelle « le vrai roman » a surtout émergé à une époque où le genre devait se légitimer par son sérieux et son imitation des genres nobles (littérature philosophie et morale, Histoire, tragédie...) Cependant, une fois installé, ce modèle est remis en question et la pluralité des romans témoignent de la pluralité des définitions et des fonctions. Mais qui a la légitimité de décider ce qui est un véritable roman ou non ?

3. Qui peut légitimement définir et évaluer la portée du roman ?

Le roman est un genre particulier, qui a connu le processus inverse des autres genres : alors que les règles éclataient sous l'impulsion des Romantiques au théâtre et en poésie au XIXe siècle, le roman créait ses classiques et ses règles avec l'aide de Balzac ou de Zola. Depuis ces grands théoriciens-romanciers, d'autres romanciers comme Alain Robbe-Grillet ont tenté de rediscuter les règles du roman : pour cerner ses contours, hiérarchiser ses sous-genres, mais sont-ils les plus légitimes pour le faire ?

3.1. Le rôle du romancier-théoricien redéfinit constamment le genre

Le romancier-théoricien légitime son œuvre par des discours critiques qui accompagnent l'accompagnement. Ainsi, ils créent une nouvelle école en se distinguant des romans précédents.

- Référence théorique : Les nouveaux romanciers des années 1950 se sont réunis autour d'Alain Robbe-Grillet, Michel Butor et Nathalie Sarraute, notamment, pour détruire le roman balzacien. Une des conséquences est l'absence de signification : Bernard Pingaud, dans « L'École du refus », affirme ainsi : « cela ne veut pas dire que le nouveau roman est frivole ou sans signification. Mais la signification est là par surcroît. Ce n'est plus le romancier qui la montre. L'œuvre trouve son sens en elle-même, elle est sa propre fin. » Revue *Esprit* 1958.
- Référence littéraire : *Le Prisonnier* de Bernard Pingaud (1958) est un roman qui surprend par son caractère énigmatique. Le lecteur est sollicité pour construire la signification de l'œuvre : « Nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherche des choses, a écrit Pascal. Tâtonner dans le noir, passe encore. Mais savoir que cette obscurité dans laquelle on essaie en vain de se reconnaître, on l'a soi-même voulue, produite, et qu'un simple geste suffirait pour en sortir, donc que cette obscurité impénétrable, en même temps, n'existe pas, c'est là la véritable épreuve. La femme qui se penche sur le vieillard décharné, une bougie à la main, dans le tableau de La Tour, le sait bien. Son message est clair : le prisonnier n'a qu'à s'emparer du flambeau et le mystère sera dissipé. Seulement, il n'a aucune envie de sortir de son trou noir. Ce qu'il veut, c'est que la femme, attentive à son malheur, pousse la fascination jusqu'à éteindre la bougie et sombre avec lui dans la nuit où il a choisi (pourquoi ?) de vivre. Ce roman, dont le thème central est l'indifférence, a été publié pour la première fois en 1958. » (Site Gallimard librairie)

3.2. **Le critique définit le genre et hiérarchise les œuvres**

Le critique est celui qui caractérise et évalue la qualité d'une œuvre : il donne ses lettres de noblesse à un roman et déprécie d'autres œuvres.

- Référence théorique : *La Poétique* d'Aristote (IVe siècle av. J.-C.) ne mentionne pas le roman ; *L'Art Poétique* de Nicolas Boileau (1674) n'accorde pas de place au roman parmi les genres nobles : cette critique pèse longtemps sur le roman. Le XIXe siècle donne ses lettres de noblesse au roman, mais pas encore à tous les sous-genres : la « paralittérature » née au XXe siècle englobe des sous-genres du roman comme la science-fiction, la littérature policière, le roman sentimental, etc. C'est la critique universitaire qui dessine dans ce cas la frontière entre le « vrai roman » et le roman « facile », « stéréotypé »...
https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1986_num_50_1_1383
- Référence littéraire : les romans de Delly (*Comme un conte de fée*, 1935) ou de la collection Harlequin sont des romans sentimentaux stéréotypés qui répondent à un schéma similaire, dont le manque d'originalité les écarte du roman de qualité.
https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1985_num_63_1_1666

3.3. **Le lecteur a le rôle final dans l'appréciation d'une œuvre**

Le lecteur est finalement le meilleur juge pour décider de ce qu'il va retenir d'une œuvre : la morale, la métaphysique ou l'histoire. Toute œuvre peut susciter la réflexion ou le plaisir.

- Référence théorique : pour Jean Bellemin-Noël dans *Psychanalyse et littérature*, « Dans l'œuvre littérature quelle qu'elle soit, qu'on la produise ou qu'on la consomme, on se lit d'abord soi-même. » Par cette expression, l'auteur suscite que le lien personnel que l'on crée avec l'œuvre littéraire : la lecture n'est jamais objective, elle dépend de qui on est.
- Référence littéraire : Le roman policier a souvent considéré comme une lecture de divertissement, de paralittérature, lorsqu'on s'intéresse uniquement à l'énigme ; cependant, l'œuvre peut aussi être perçue comme de vrais tableaux sociaux chez Georges Simenon (*Le Chien jaune*, 1931). Chez Fred Vargas aussi l'intrigue policière se mêle au tableau social et à l'érudition historique dans *Pars vite et reviens tard* (2001).
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/grand-bien-vous-fasse/romans-policiers-le-plaisir-de-lire-simenon-8170563>

⇒ **Ni purement intellectuel, ni ludique, le roman se déploie dans un éventail de fonctions qui permet au lecteur de conserver de sa lecture les aspects qu'il souhaite.**

★ **Conclusion :**

Bilan des parties et réponse à la problématique : le roman permet donc à la fois de présenter une réflexion sur l'homme et le monde et de divertir. Le théoricien peut décider de mettre son caractère plastique au service d'une fonction. Cependant, c'est le récepteur, qu'il soit professionnel ou dilettante, qui valide finalement la définition et la portée de l'œuvre.

Ouverture : il semble que ce soit la fiction qui permette au roman de donner à réfléchir ou de divertir. En effet, la liberté que le roman a vis-à-vis du réel lui permet de remplir toutes les fonctions attendues par le lecteur. Les œuvres reproduisant le réel (mémoires, biographies...) ont-elles donc moins de fonctions que le roman ?

